

PRESS RELEASE

Luxembourg, 27 September 2019

Le FEI entre au capital de Microlux pour soutenir la microfinance inclusive et solidaire au Luxembourg, un soutien de poids grâce au programme européen EaSI

- Le FEI signe ce 26 septembre son entrée au capital de microlux avec EUR 500.000
- L'opération est possible grâce au programme européen EaSI « pour l'emploi et l'innovation sociale » mis en œuvre par le FEI
- L'objectif est d'augmenter la capacité d'action de Microlux et de l'accompagner dans sa trajectoire de croissance

L'accès au crédit pour les porteurs de projets qui n'ont pas accès au monde bancaire « traditionnel » reçoit un soutien de taille au Luxembourg avec l'entrée du FEI dans le capital de Microlux. La première institution de microcrédit du pays, qui en trois années d'activité a déjà permis la création de 80 emplois, pourra développer sa force de frappe et ainsi, son rôle inclusif dans le tissu économique et social au Luxembourg et dans la Grande-région.

MM. **Rémy Jacob**, Président de Microlux et **Roger Havenith**, Directeur général adjoint du Fonds Européen d'Investissement ont signé le 26 septembre 2019 une prise de participation de 500.000 euros du FEI dans la première institution de microcrédit au Grand-Duché. La cérémonie officielle a eu lieu au siège de la BEI à Luxembourg et a été l'occasion d'organiser, pour les cercles économique et associatif du Luxembourg, une [conférence sur l'impact social au Luxembourg de l'action locale](#).

L'inclusion financière et sociale est un défi de taille pour l'Union européenne et un des objectifs de sa stratégie EUROPE 2020. La microfinance a démontré être, en Europe également, un outil efficace participant à la création d'emplois, à l'amélioration des conditions de vie, à la réduction de la vulnérabilité et de la pauvreté et par là, à l'émancipation sociale et économique des porteurs de projets et de leur entourage.

Pour **M. Remy Jacob**, Président de Microlux, « nous vivons dans un environnement où les biens fondamentaux sont disponibles, mais pour y accéder de plein pied, encore faut-il un minimum de moyens économiques et financiers. Avec l'investissement du FEI, Microlux et son réseau de bénévoles pourront accompagner un plus grand nombre de petits entrepreneurs en leur offrant plus de microcrédits; et un meilleur avenir. »

Pour **M. Roger Havenith**, Directeur général adjoint FEI, lors de la signature : « Le FEI est fier de pouvoir renforcer son partenariat de la première heure avec Microlux et de le doter de moyens supplémentaires. Nous nous félicitons aussi de pouvoir mettre en œuvre au Grand-Duché de Luxembourg le programme EaSI « Investissements pour le renforcement des capacités. » En bénéficiant de ce programme de l'Union européenne pour l'emploi et l'innovation sociale, Microlux voit sa capacité d'action renforcée au bénéfice des micro-entrepreneurs qui ont des difficultés d'accès aux prêts bancaires 'traditionnels', dans le pays et dans la Grande-Région. »

Le soutien aux petits acteurs de l'économie fait partie de l'ADN du Fonds Européen d'Investissement. Il utilise divers types d'instruments financiers – les instruments de dette ou de capital – ainsi que le soutien non financier pour atteindre ses objectifs en matière de finance inclusive. Lors de la création de Microlux en 2016, le FEI avait apporté au pionnier de la microfinance au Luxembourg une garantie au titre de EaSI permettant de couvrir en partie ses risques crédit.

Le programme pour l'Emploi et l'Innovation Sociale (EaSI), financé par l'Union européenne, permet aux intermédiaires financiers d'obtenir le capital nécessaire pour lancer leurs activités de micro-entrepreneuriat et d'entrepreneuriat social. Sous le volet « Investissements pour le renforcement des capacités » du programme EaSI, le FEI, qui a été chargé par la Commission européenne de sa mise en œuvre, a déjà déployé 14 millions d'euros en capital avec six partenaires en Europe, et il compte 11 candidatures en cours d'instruction.

Sous le volet « Garantie » du programme EaSI, ce sont 234,4 millions d'euros en garantie de portefeuille qui ont été alloués auprès d'une centaine d'institutions financières dans les 27 pays membres de l'Union et quelques pays voisins participant au programme depuis 2015. Ces garanties vont permettre de générer 2,7 milliards d'euros de financement auprès de micro-entreprises et entreprises sociales européennes. A ce jour, près de 60 000 entreprises ont pu bénéficier de la garantie EaSI et ainsi accéder plus facilement à un crédit professionnel.

Au sujet de microlux

Microlux, est la première institution de microcrédit au Luxembourg. Elle soutient la création et le développement d'entreprises au Luxembourg n'ayant pas accès au crédit bancaire 'traditionnel' par de l'accompagnement et par des microcrédits allant jusqu'à 25.000 euros. L'institution a été créée en mars 2016 en tant qu'entreprise sociale à but non lucratif. Les actionnaires initiaux, auxquels vient s'ajouter le Fonds européen d'investissement (FEI), sont BGL BNP Paribas, ONG ADA (Appui au Développement Autonome) et l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) ainsi que le Foyer, qui a renforcé son partenariat d'origine avec Microlux en rentrant dans son capital en 2018.

En trois ans d'activité, Microlux a trouvé son marché au Luxembourg : près de 400 rendez-vous ont eu lieu avec des prospects pour des demandes de microcrédits, environ 150 porteurs de projets ont été accompagnés par son réseau de coaches bénévoles et 80 microcrédits ont été déboursés pour une valeur moyenne de 14.000 euros. Ces microcrédits ont permis la création de 58 sociétés et de quelques 80 emplois.

À propos du FEI

Le Fonds européen d'investissement (FEI) fait partie du Groupe Banque européenne d'investissement. Sa mission première est d'aider les très petites, petites et moyennes entreprises européennes à accéder aux financements. Le FEI conçoit et déploie des instruments de capital-risque, de capital de croissance, de garantie et de microfinance destinés spécifiquement à ce segment du marché. Dans l'exercice de ce rôle, le FEI favorise la réalisation des objectifs de l'UE à l'appui de l'innovation, de la recherche-développement, de la création d'entreprise, de la croissance et de l'emploi.

À propos du programme pour l'emploi et l'innovation sociale

Dans le cadre du [programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale](#) (EaSI), la Commission européenne soutient la microfinance et l'entrepreneuriat social au moyen d'une enveloppe globale de 193 000 000 EUR (pour la période 2014-2020). L'objectif est d'améliorer l'accès au microfinancement, c'est-à-dire à des prêts ne dépassant pas 25 000 EUR, notamment au profit des personnes vulnérables et des microentreprises. De plus, pour la première fois, la Commission européenne soutient des entreprises sociales au moyen d'investissements pouvant atteindre 500 000 EUR.

Le volet « Investissements pour le renforcement des capacités » de l'EaSI renforce les capacités d'intermédiaires financiers sélectionnés dans le domaine du microfinancement et du financement d'entreprises sociales. Le FEI soutiendra le développement de ces bailleurs de fonds au moyen de fonds propres ou de quasi-fonds propres (tels que le financement d'amorçage et le capital-risque). Enfin, ces investissements profiteront et contribueront à l'accroissement des possibilités des microemprunteurs et des entreprises sociales. La Commission européenne a choisi le FEI pour mettre en œuvre le volet « Investissements pour le renforcement des capacités » de l'EaSI.

Contacts pour la presse

Pour le Groupe BEI (BEI et FEI)

Sabine Parisse, s.parisse@bei.org, tél. +352 4379 83340, gsm: +352 621 459 159

Site internet: https://www.eif.org/news_centre/press_releases/index.htm

Desk Presse: +352 4379 21000 – press@eib.org



Pour microlux

Anh-Quyen NGO-LI aq.ngoli@microlux.lu, Tél.: +352 45 68 68 76, Mobile : +352 671 022 450

Site internet: www.microlux.lu